



Strasbourg, 28 avril 2022

CEPEJ-SATURN(2022)6

COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE  
(CEPEJ)

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION DU TEMPS JUDICIAIRE  
(CEPEJ-SATURN)**

32ème réunion - vidéoconférence, 9 mars 2022

## **RAPPORT DE RÉUNION**

Rapport préparé par le Secrétariat  
Direction générale I - Droits de l'homme et Etat de droit

## **1. INTRODUCTION**

1. Le Groupe de travail sur la gestion du temps judiciaire de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ-SATURN) a tenu sa 32ème réunion le 9 mars 2022. La réunion a lieu par vidéoconférence (système Bluejeans).

2. L'ordre du jour et la liste des participants figure respectivement en annexes I et II du présent rapport.

## **2. OUTILS PERMETTANT DE MIEUX ANALYSER LES DÉLAIS EN FONCTION DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE CIVILE**

3. Le Groupe de travail avait envisagé de procéder à un échange de vues sur le contenu du questionnaire sur la détection des retards dans les procédures civiles (Document CEPEJ-SATURN(2021)11) lors de la 15ème réunion du Réseau des tribunaux pilotes de la CEPEJ, initialement prévue le 10 mars 2021 à Lublin (Pologne) mais qui a été reportée en octobre 2022 en raison du nombre limité de participants.

4. Afin de ne plus retarder les travaux sur ce sujet, le groupe de travail suggère d'organiser dans un premier temps une réunion en ligne afin de recueillir les commentaires des tribunaux pilotes intéressés par le questionnaire et son suivi. Le questionnaire modifié sera ensuite envoyé aux tribunaux pilotes pour qu'ils y répondent. Il est également envisagé de consulter les correspondants nationaux de la CEPEJ.

## **3. LIGNES DIRECTRICES PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE PONDÉRATION DES AFFAIRES**

5. Le groupe de travail procède à un échange de vues sur le projet de questionnaire relatif à la pondération des affaires dans les parquets (document CEPEJ-SATURN(2022)3), élaboré sur la base des travaux préparatoires menés par Ivan CRNČEC (Croatie) et Marco FABRI (Italie). L'objectif de ce questionnaire simple est d'identifier les systèmes de pondération des affaires qui existent ou envisagent d'être mis en place au sein des parquets.

6. Le Groupe de travail charge le Secrétariat de consulter l'Association Internationale des Procureurs (AIP) et le Conseil Consultatif de Procureurs Européens (CCPE) concernant leur éventuelle coopération dans la collecte des informations décrites dans le questionnaire et leur participation aux travaux futurs sur ce sujet.

## **4. MISE À JOUR ÉVENTUELLE DE LA RECOMMANDATION N° R(86)12 DU COMITÉ DES MINISTRES AUX ÉTATS MEMBRES CONCERNANT LES MESURES À PRENDRE POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA CHARGE DE TRAVAIL EXCESSIVE DANS LES TRIBUNAUX**

7. Le Groupe de travail procède à un premier échange de vues sur le champ d'application et le contenu de la révision éventuelle de la Recommandation n° R(86)12 (Document CEPEJ-SATURN(2022)4), basé sur un projet soumis par Giacomo OBERTO (Italie) et Marco FABRI (Italie). Le Groupe de travail estime que les changements proposés ne devraient pas se limiter à refléter le travail du CEPEJ-SATURN et envisage une consultation ultérieure des autres groupes de travail de la CEPEJ.

8. Le Groupe de travail évoque l'implication de l'Union européenne des Rechtspfleger (EUR) dans la proposition de révision de la Recommandation et en particulier de son annexe I contenant des exemples de tâches non judiciaires dont les juges de certains États pourraient être déchargés en fonction des circonstances particulières de chaque pays. Wolfgang LAEMMER (Allemagne) a réitéré l'intérêt de l'EUR à contribuer à la proposition de mise à jour de la Recommandation et soumettra une contribution en ce sens en mai 2022.

## **5. REVISION DE LA CHEKCLIST DE GESTION DU TEMPS**

9. Dimitrije SUJERANOVIC, expert du CEPEJ-SATURN, présente la version révisée de la checklist pour la gestion du temps, un outil de collecte d'informations pertinentes pour l'analyse des durées des procédures dans le système judiciaire (Document CEPEJ-SATURN(2022)5). La checklist a été mise à jour à la lumière des documents et outils développés par le CEPEJ-SATURN, ainsi que des nouveaux développements dans les systèmes judiciaires depuis 2005.

10. Le Groupe de travail suggère de laisser visibles les changements proposés et formulés en questions simples, dans une version à soumettre au secrétariat avant le 31 mars 2022. Les travaux de révision se poursuivront lors de réunions régulières, en ligne, à partir du début du mois d'avril 2022.

## **6. COMPILATION DE BONNES PRATIQUES D'ANALYSE DES FACTEURS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DE LA JUSTICE DANS LES ÉTATS MEMBRES**

11. Le Groupe de travail envisage les différentes étapes de la mise à jour du Compendium des "meilleures pratiques" en matière de gestion du temps judiciaire (Document CEPEJ-SATURN(2006)13) :

i. évaluer les projets relatifs à la gestion du temps judiciaire récompensés par le Prix " Balance de cristal de la Justice " et leurs résultats, pour décider s'il est pertinent de les inclure dans le Compendium. A cette fin, le Secrétariat a été chargé de préparer une liste des gagnants du concours "Balance de cristal" pour la prochaine réunion du Groupe de travail ;

ii. recueillir des informations sur les organismes chargés de collecter les pratiques judiciaires dans les Etats membres, y compris dans le domaine de la gestion du temps judiciaire. Les membres de la CEPEJ et/ou les correspondants nationaux pourraient être contactés à cet égard.

## **7. FORMATION SUR LA GESTION DU TEMPS JUDICIAIRE**

12. Le Secrétariat informe le Groupe de travail de la préparation d'un module de formation en ligne HELP sur la CEPEJ et la qualité de la justice. Le cours HELP sera composé de six sous-modules reflétant le travail de la CEPEJ dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la numérisation dans le système judiciaire, de la médiation, de la gestion du temps judiciaire, de la perception de la qualité de la justice par les utilisateurs et de l'évaluation des systèmes judiciaires. En outre, un module introductif présentera le mandat, le fonctionnement et la composition de la CEPEJ et de ses groupes de travail. Les experts chargés de développer les différents modules ont soumis leurs premiers projets qui ont été discutés lors de la 2ème réunion du Groupe de travail HELP-CEPEJ qui s'est tenue les 3 et 4 mars 2022.

## **8. AUTRES ACTIVITES**

13. Le Groupe de travail souligne la nécessité de dynamiser le Réseau des tribunaux pilotes qui ne s'est pas réuni depuis octobre 2019 en raison de la pandémie de COVID-19.

14. Le groupe de travail suggère notamment que le Secrétariat envoie aux membres de la CEPEJ un appel à nomination des tribunaux pilotes de la CEPEJ, en vue du renouvellement du réseau après plus de deux ans de ralentissement des activités.

15. Outre la réunion *ad hoc* en ligne pour discuter de la manière de détecter les retards dans les procédures civiles mentionnée aux paragraphes 3 et suivants ci-dessus, le Groupe de travail propose d'organiser la 15ème réunion des tribunaux pilotes en présentiel le 13 octobre 2022 en même temps que sa 33ème réunion. Le tribunal de district de Lublin-Est a réitéré son invitation à tenir la prochaine réunion à Lublin, en Pologne. Une décision sur le lieu de la réunion sera prise ultérieurement.

## ANNEXE I

Les documents de travail seront disponibles sur l'espace de travail collaboratif de la CEPEJ.

<b>1. Ouverture de la réunion</b>	
<b>2. Outil pour mieux détecter les retards dans les procédures civiles</b> Échange de vues sur les suites à donner au projet de questionnaire	<b>DOCUMENT DE TRAVAIL</b> <a href="#">Projet de questionnaire sur la détection des retards dans les procédures civiles CEPEJ-SATURN(2021)11</a>
<b>3. Lignes directrices permettant la mise en œuvre d'un système de pondération des affaires</b> Échange de vues sur le questionnaire et sur la manière de progresser.	<b>DOCUMENT DE TRAVAIL</b> <a href="#">Questionnaire sur la pondération des affaires dans les services du Ministère Public CEPEJ-SATURN(2022)3</a>  <b>DOCUMENT DE REFERENCE</b> <a href="#">La pondération des affaires dans les systèmes judiciaires - Etude n° 28</a>
<b>4. Mise à jour éventuelle de la Recommandation n° R(86)12 du Comité des Ministres aux Etats membres concernant les mesures visant à prévenir et réduire la charge de travail excessive des tribunaux.</b> Echange de vues sur le projet de proposition et sur la manière de progresser	<b>DOCUMENT DE TRAVAIL</b> <a href="#">Projet de proposition de mise à jour de la Recommandation R (86)12 CEPEJ-SATURN (2022)4</a>  <b>DOCUMENT DE REFERENCE</b> <a href="#">Opinion on REC (86)12 CEPEJ(2014)19</a>  <a href="#">CCJE Opinion 22</a>
<b>5. Révision éventuelle de la checklist sur la gestion du temps judiciaire</b> Échange de vues sur le projet de révision de la checklist sur la gestion du temps judiciaire et sur la manière de progresser. Expert en charge : Dimitrie SUJERANOVIC	<b>DOCUMENT DE TRAVAIL</b> <a href="#">Projet de révision de la checklist sur la gestion du temps judiciaire CEPEJ-SATURN(2022)5 (English version only)</a>  <b>DOCUMENT DE REFERENCE</b> <a href="#">Checklist pour la gestion du temps (2005) 12REV</a>

---

**6. Compilation de bonnes pratiques analysant les facteurs de réussite concernant la gestion du temps judiciaire dans les États membres**

Échange de vues sur le futur outil possible et sur la manière de progresser

DOCUMENT DE REFERENCE  
[Compendium de bonnes pratiques sur la gestion du temps judiciaire de la CEPEJ](#)  
[CEPEJ\(2006\)13](#)

---

**Divers**

- 7.**
- Mise à jour sur l'avancée du cours HELP
  - Coopération avec les tribunaux pilotes de la CEPEJ

DOCUMENT DE REFERENCE  
[Rapport de la réunion ad hoc CEPEJ-saturn \(2022\)2](#)

---

**ANNEXE II**  
**LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**

\*\*\*

**MEMBERS / MEMBRES**

**Vassilis ANDROULAKIS**, Judge, Council of State, Athens, GREECE Apologised/*Excusé*

**Ivana BORZOVÁ**, Head of Department of Civil Supervision, Ministry of Justice, Prague, CZECH REPUBLIC

**Ivan CRNČEC**, Assistant Minister of Justice, Zagreb, CROATIA

**Francesco DEPASQUALE**, Magistrate, Legal Advisor to the Director General, Ministry of Justice and Home Affairs, Valletta, MALTA

**Giacomo OBERTO**, Judge, First-Instance Civil Court in Turin, ITALIE, President of SATURN / *Président du SATURN*

**Christian DE VALKENEER**, President of the First-instance Court in Namur-Dinant, BELGIQUE, Deputy member

\*\*\*

**SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES**

\*\*\*

**OBSERVERS / OBSERVATEURS**

**EUROPEAN UNION OF RECHTSPFLEGER AND COURT CLERKS / UNION EUROPEENNE DES GREFFIERS DE JUSTICE (EUR)**

**Wolfgang LAEMMER**, President

\*\*\*

**COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE**

**SECRETARIAT**

Directorate General of Human Rights and Rule of Law (DGI)

*Direction générale droits de l'Homme et Etat de droit (DGI)*

**Eva KONECNA**, Secretary of the CEPEJ-SATURN

**Milan NIKOLIC**, Co-Secretary of the CEPEJ-SATURN

\*\*\*